



# ACADÉMIE DE NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Arrêté portant désignation des membres de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des directeurs adjoints de SEGPA de Normandie**

La rectrice de la région académique de Normandie, rectrice de l'académie de Normandie, chancelière des universités

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 112-1, L. 261-1, L. 262-1 à L. 262-4, L. 263-1 à L. 263-2 ;

Vu le décret n°81-482 du 8 mai 1981 fixant les conditions de nomination et d'avancement dans certains emplois de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation.

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection des représentants du personnel à la commission administrative paritaire académique précitée en date du 8 décembre 2022;

### **Arrête**

**Article 1er :** Sont nommés membres de la commission consultative paritaire compétente à l'égard des directeurs adjoints de SEGPA de Normandie les représentants de l'administration et les représentants du personnel désignés ci-après :

#### **A. Représentants de l'administration :**

##### a. Membres titulaires

- Monsieur François FOSELLE, secrétaire général de l'académie de Normandie
- Madame Elodie LAMART, secrétaire générale adjointe, directrice des relations et des ressources humaines de l'académie de Normandie

##### b. Membres suppléants

- Madame Karine LEROUX-LECOQ, cheffe de la division des personnels de l'administration de l'académie de Normandie
- Monsieur Giacomo BOURREE, secrétaire général de la DSDEN de l'Eure

#### **B. Représentants élus du personnel :**

##### a. Membres titulaires

- Madame Isabelle NORMAND, SEGPA Nelson Mandela d'Elbeuf, SE - UNSA
- Monsieur Adrien SAUVAGE, SES Alphonse Allais de Val-de-Reuil, SNUipp - FSU

##### b. Membres suppléants

- Monsieur Nicolas DUMONT, SEGPA Guy de Maupassant de Fleury-sur-Andelle, SE - UNSA
- Monsieur Thierry ANDRE, SES Cervantes de Vernon, SNUipp - FSU

**Article 2 :** Le secrétaire général de l'académie de Normandie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Caen, le 6 Mai 2025

Signé : François Foselle